

PROJET ARTPRENA

*Appui à la promotion de la liberté d'expression, à la
protection des groupes sociaux et au renforcement des
partis politiques comme facteur du processus de
réconciliation nationale au Togo*

EuropeAid/150335/DD/ACT/TG
Financement de l'Union européenne
Contrat de subvention N° EIDHR/2016/377-811

ETUDE-EVALUATION DU CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL DES PARTIS POLITIQUES EN LIEN AVEC LE ROLE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES SURTOUT DES JEUNES FEMMES DES PARTIS POLITIQUES A LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU TOGO

Sommaire

Acronymes et sigles	3
Remerciements	4
Résumé exécutif.....	5
Introduction.....	9
SECTION I	12
1.1. Contexte et justification.....	12
1.2. Généralité sur le Togo	13
1.3. Rappel des objectifs	13
SECTION II	14
2.1. Description de l'intervention	14
2.2. Approche et méthodes.....	14
2.3. Difficultés rencontrées et limites de l'étude	17
SECTION III	18
3.1. Présentation des résultats.....	18
3.2. Enseignements tirés	25
3.3. Conclusion.....	27
3.4. Recommandations	28

Acronymes et sigles

ADDI	Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral
ANC	Alliance Nationale pour le Changement
APG	Accord Politique Global
ARTPRENA	ART Pour la Réconciliation Nationale
CAR	Comité d'Action pour le Renouveau
CNTT	Confédération Nationale des Travailleurs du Togo
CDPA	Convention Démocratique des Peuples Africains
UNCTT	Union Nationale des Chefs Traditionnels du Togo
CUT	Comité de l'Unité Togolais
CVJR	Commission Vérité Justice et Réconciliation
GF2D	Groupe de réflexion et d'action Femme Démocratie Développement
HCRRUN	Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale
JRPT	Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNFT	Union Nationale des Femmes du Togo
UNIR	Union pour le République
LTDH	Ligue Togolaise des Droits de l'Homme
MPDD	Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement
MRC	Mouvement des Républicains Centristes
NET	Nouvel Engagement Togolais
ONU	Organisation des Nations Unies
PDP	Parti Démocratique Panafricain
UFC	Union des Forces du Changement
PNP	Parti National Panafricain
PSR	Pacte Socialiste pour le Renouveau
PRR	Parti du Renouveau et de la Rédemption
(REFAMP- TOGO)	Le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires du Togo
RPT	Rassemblement du Peuple Togolais
SDN	Société des Nations

Remerciements

Ce rapport d'étude représente la dernière étape d'un processus intensif de revue documentaire et de consultation sur le cadre légal et institutionnel des partis politiques en lien avec le rôle et la participation des jeunes surtout des jeunes femmes des partis politiques à la gouvernance politique au Togo. Nous sommes reconnaissants pour la précieuse contribution apportée par les différentes personnes que nous avons interrogées au cours du processus dans les différentes villes¹. Nous apprécions l'excellent soutien que nous avons reçu de toute l'équipe de coordination du projet ARTPRENA, des responsables des partis politiques qui ont rendu cette évaluation plus aisée qu'elle ne l'aurait été autrement.

Notre gratitude va particulièrement aux Directeurs Régionaux des Arts et de la Culture d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong pour leur soutien inlassable tout au long de cet exercice. Par-dessus tout, nous sommes incommensurablement encouragés par la vision et la participation des jeunes et des femmes des partis politiques qui a conduit à la grande qualité du travail que nous avons eu le privilège de conduire. Que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de la présente étude trouvent ici les remerciements.

Le Consultant.

¹ Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong

Résumé exécutif

Le 27 avril 1958, sous la supervision des Nations Unies, le Togo a connu des élections législatives anticipées remportées par la coalition CUT-JUVENTO² avec 29 sièges sur 46. Cette victoire des nationalistes était l'aboutissement d'un long parcours entamé depuis la création du Comité de l'Unité Togolais (CUT) en 1941 d'abord comme association et ensuite transformé en parti politique le 26 avril 1946³ pour résister face à l'administration coloniale. Cette victoire amène Sylvains Olympio au pouvoir en tant que 1^{er} président du Togo, mais ce dernier sera assassiné le 13 janvier 1963 lors d'un putsch militaire, le tout premier assassinat d'un président en Afrique Noire. Son successeur Nicolas Grunitzky sera aussi renversé le 13 janvier 1967 plongeant le Togo dans une incertitude totale à l'époque. Démarre alors à partir de 1967 le régime Eyadema⁴ qui a pris l'allure d'un régime dictatorial avec le parti unique le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) créé en 1969 et érigé en parti-Etat en 1976⁵ entraînant des mécontentements socio politique qui ont conduits aux manifestations populaire du 05 octobre 1990 suite au procès de deux étudiants accusés de distribution de tracts subversifs.

Les évènements du 05 octobre 1990 et toute la contestation et pression sur le régime en place couplés avec un contexte international marqué par la chute du mur de Berlin ont contraint le feu président Eyadema à l'adoption le 12 avril 1991 de la charte des partis politique ouvrant ainsi la voie au multipartisme. Ainsi la scène politique est occupée par une multitude de partis politiques se réclamant de l'opposition et un régime qui change de forme sans pour autant toucher le fond avec la mutation du RPT en Union pour la République (UNIR) en 2012. Près de trois (03) décennies après l'instauration du multipartisme, il convient d'évaluer le cadre institutionnel dans lequel le Togo évolue avec les formations politiques au regard des militants, sympathisants et responsables des formations politiques. Questionner le niveau d'implication des jeunes et surtout des jeunes femmes dans la multitude de parti politique qui anime la vie politique soit pour la conquête du pouvoir, soit pour garder le pouvoir. Y a-t-il des mécanismes au sein de formations politiques pour favoriser l'implication réelle et l'émergence des jeunes acteurs politiques ? Quels peuvent être les obstacles pour cette participation de la jeunesse à la vie des partis politiques ? Quelle est l'évolution de la participation des jeunes et des femmes dans les partis politiques au Togo ? Quels sont aujourd'hui les cadres légaux et institutionnels en vigueur au sein des partis politiques. Telles sont les questions auxquelles la présente étude répond dans les lignes ci-dessous.

Commanditée par l'association Heinrich Klose, cette étude se situe dans la cadre du projet ARTPRENA (Art Pour la Réconciliation Nationale) financé par l'Union Européenne sur la

² Comité de l'Unité Togolais et Justice, Union Vigilance, Education, Nationalisme, Ténacité, Optimisme

³ Rapport initial, volume 1 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, 03 avril 2012, P29

⁴ Gnassingbé Eyadema est resté au pouvoir de 1967 jusqu'en 2005 année de sa mort.

⁵ Rapport initial, volume 1 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, 03 avril 2012, P42

période de 2017-2019. Le présent rapport présente les conclusions et les recommandations de ladite étude.

Pour cette étude, outre la revue documentaire⁶, nous avons utilisé la méthode quantitative couplée d'une méthode qualitative. Les données quantitatives nous ont permis de recueillir chez les enquêtés des données chiffrées statistiques sur les différentes questions portant sur le cadre institutionnel et l'implication des jeunes et des jeunes femmes dans les formations politiques. En plus les informations qualitatives ont permis d'approfondir les réponses chiffrées recueillies par le questionnaire, à l'aide d'un guide d'entretien avec les focus groups. Au final Soixante-treize (73) acteurs provenant de 09 partis politiques ont été touchés par l'étude qui a eu pour principale difficulté l'accessibilité des leaders politiques. Ceci s'explique entre autres par la crispation des tensions socio politique qui les pousse à la méfiance mais aussi par le manque de volonté des responsables politiques malgré les courriers envoyés aux différents états major des partis politiques et les relances par téléphone. Néanmoins les partis ont répondu présents en envoyant les jeunes et les femmes aux différents ateliers de formation sur la gouvernance politique organisés dans les cinq (05) régions et qui ont servi de cadre pour l'administration des questionnaires et les focus groups.

Les conclusions générales de l'étude montrent que les partis politiques jouent un rôle majeur dans la consolidation de la démocratie et de l'état de droit. Mais d'une manière générale ces partis politiques montrent une faiblesse institutionnelle et organisationnelle qui contraste avec les enjeux de la démocratie. Aussi, la ressource humaine jeune qui doit constituer la force des formations politiques n'est pas assez outillée sur les questions de politiques, de citoyenneté et de gouvernance. Le conflit de génération entre ceux qui ont entamé le combat démocratique au début des années 90 et la jeunesse semble prendre le pas sur les enjeux réels de développement. Au terme de cette étude nous avons émis des recommandations à l'endroit d'un certain nombre d'acteurs dont les partis politiques, les jeunes et des femmes, le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

A l'intention du gouvernement :

- Organiser une campagne médiatique (en langue locale si possible) autour du contenu de la charte des partis politiques qui est méconnu des jeunes et des femmes tout en communiquant suffisamment sur l'article 05 qui stipule que « *Les partis politiques, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne doivent pas se considérer comme des ennemis, mais des acteurs politiques qui doivent dans le respect*

⁶ La revue documentaire a pris en compte le rapport initial, volume du rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), la charte des partis politique au Togo, la Constitution togolaise, la loi sur la décentralisation, la loi sur les partis politiques ainsi que les sites internet du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN)

mutuel, par leur critique nécessaire et constructive, œuvrer à la construction nationale ». Cette campagne efficacement menée contribuera à la décrispation de la situation sociopolitique du projet.

- Faire voter le décret d'application de la loi portant financement public des partis politiques au Togo. Le financement ne doit pas se limiter à la période électorale pour les campagnes.
- Renforcer la participation des femmes et des jeunes de moins de 30 ans, en instituant au-delà de la réduction de moitié des frais de dépôt de candidature des femmes pour les différentes élections, un système de bonus pour les partis ayant présenté des jeunes et des femmes sur leurs listes électorales.

A l'intention des responsables des partis politiques :

- Renforcer les campagnes et les actions destinées à encourager l'adhésion des femmes et des jeunes;
- Créer une cellule de mobilisation de ressource financière pour le fonctionnement des partis ;
- Disposez d'un secrétariat permanent capable de faire fonctionner les partis politiques même en l'absence des présidents ;
- Instaurer une carte de membre permettant de distinguer clairement les militants des partis politiques ;
- Avoir une assise nationale avec des bureaux dans les préfectures et des sièges régionaux ;
- Disposer d'une cellule de formation permanente au sein des partis politiques
- Rendre accessible les textes et documents réagissant l'organisation interne du parti ;
- Renforcer la coordination et le suivi des actions surtout dans les régions ;
- Doter les groupes de jeunes et de femmes de ressources afin qu'ils puissent dérouler leur propre programme en lien avec les priorités du parti ;
- Disposer d'un plan stratégique triennal ou quinquennal afin d'avoir une adhésion des membres pour une vision partagée ;

A l'intention des jeunes et femmes des partis

- Renforcer leur positionnement au sein des partis : la prise de responsabilité des jeunes et des femmes ;
- Développer une culture politique et se familiariser avec les textes fondateurs des partis
- S'acquitter de leur cotisation et obligation financière en tant que membres du parti

A l'intention des organisations de la société civile

- Appuyer les partis politiques dans leurs actions de sensibilisation et de formation de leurs membres ;
- Organiser beaucoup de formations sur le cadre légal et institutionnel des partis politiques au Togo ;
- Initier des renforcements de capacités en leadership transformationnel et en genre à l'endroit des responsables des partis politiques

A l'endroit des partenaires techniques et financiers (PTF)

- Initier des programmes d'accompagnement des partis politiques en vue de leur assise institutionnelle et organisationnelle ;
- Encourager le gouvernement à accorder des financements aux partis politiques en dehors des périodes électorales ;
- Accompagner les Organisations de la Société Civile (OSC) pour le renforcement des capacités des acteurs politiques sur les questions de la gouvernance politique.

Introduction

Le Togo a évolué sous le régime de parti unique depuis la création du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) en 1969 par le feu président GNASSINGBE Eyadema jusqu'en 1991 et le début du multipartisme. Le RPT était érigé en parti Etat lors du congrès de Lama Kara en 1976 et plusieurs démembrements avaient été créés pour regrouper toutes les forces vives de la Nation⁷. Mais le vent de démocratie qui a commencé par souffler sur l'Afrique a déclenché des mouvements de contestation des dictatures sur le continent et bien évidemment au Togo. Commencée avec le mouvement du 05 octobre 1990, la contestation est montée à la création du Haut Conseil de la République, la conférence nationale souveraine, la grève générale illimitée etc.

Ce vent de démocratie a obligé le président d'alors a accepté le multipartisme réclamé par toute l'opposition et les acteurs de la société civil. Ainsi le 12 Avril 1991, le feu président Eyadema est obligé d'adopter pour la première fois la charte des partis politiques pour instaurer le multipartisme suite aux pressions nationales et dans un contexte international marqué par la chute du Mur de Berlin et la volonté de libéralisme des puissances occidentales.⁸

Vingt-huit (28 ans) ans plus tard, le Togo compte officiellement cent douze (112) partis politiques qui ont un récépissé officiel du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. Dans ces 112 formations politiques on retrouve des poids lourds comme, l'Union pour la République (UNIR)⁹, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC)¹⁰, l'Union des Forces du Changement (UFC), le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) qui occupent la scène politique depuis plus d'une décennie. Ensuite plusieurs partis politiques charnières existent tant bien que mal dans un contexte très difficile entre le radicalisme des ténors de l'opposition et la ligne de conduite de la majorité au pouvoir. C'est dans ce contexte que le général Eyadema décède en 2005 plongeant le pays dans une crise qui a atteint son pic après l'élection présidentielle anticipée remportée par Faure GNASSINGBE. Une mission d'enquête des Nations Unies conduite par Doudou DIENE, a dénombré entre 400 et 500 morts alors que la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) en a dénombré 811. Le 20 août 2006, les acteurs politiques et deux organisations de la société civile¹¹ ont signé l'Accord Politique Global (APG) afin de s'accorder sur l'avenir du pays. Au point 2.2.2 et 2.4

⁷ Union Nationale des Chefs Traditionnels du Togo (UNCTT), Union Nationale des Femmes du Togo (UNFT), la Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais (JRPT), la Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT).

⁸ Confère rapport initial de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), page 44, publié le 03 avril 2012.

⁹ Ancien Rassemblement du Peuple Togolais (RPT)

¹⁰ Qui a été créé par les dissidents de l'Union des Forces de Changement (UFC) après la signature de l'accord RPT-UFC

¹¹ GF2D et (REFAMP-TOGO)

de cet accord il est prévue la mise en place d'une commission de vérité et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et constitutionnelles.

Tout ceci montre le rôle très important des partis politiques dans la stabilité sociale, politique et économique du pays. Aussi, les partis politiques constituent la porte d'accès aux élections et sont devenus l'un des acteurs principaux de la vie politique et le jeu démocratique se résume à une compétition entre les formations politiques qui sont en concurrence pour la conquête du pouvoir. Dans la mesure où ces partis ont le contrôle de l'offre électorale ils exercent un quasi-monopole sur la sélection des gouvernants. La consolidation de la démocratie suppose donc un renforcement préalable de la capacité d'action des acteurs politiques et en particulier les partis politiques qui sont des institutions politiques vitales dans les démocraties contemporaines. Ils sont indispensables à l'organisation démocratique ainsi qu'à l'expression et à la manifestation du pluralisme politique. Et ceci grâce aux fonctions de base qu'ils remplissent : gagner des élections dans le but de rechercher une certaine mesure de contrôle des agences du gouvernement et des institutions, agréger et représenter les intérêts sociaux, offrir des alternatives à la politique, examiner et former les leaders politiques qui assumeront un rôle en gouvernant la société.

Dans la plupart des pays, les partis doivent répondre à des obligations légales pour un enregistrement officiel et pour être reconnus, qui comprennent un nombre minimum de membres, une charte écrite et l'élection des membres du parti.

Dans la pratique, lorsque toutes les formations politiques remplissent leur mission avec succès, ils rendent à la fois une fonction unificatrice et de développement du pays. La capacité des partis politiques à effectuer leurs tâches multiples, y compris la nomination et le support de candidats pour la fonction publique, la contestation et la victoire aux élections et à l'occasion le contrôle des rênes du gouvernement, les différencient des autres organisations civiques volontaires. Bien entendu, toutes les formations politiques ne répondent pas aux besoins politiques d'un pays de la même manière ou dans la même mesure. Des facteurs externes et internes peuvent tous ensemble affecter les méthodes et capacités d'une formation politique. Les partis politiques efficaces ont besoin de leaders et d'organiseurs qui comprennent le rôle des partis politiques au sein d'une société démocratique, et qui sont capables d'utiliser de manière efficace les techniques modernes d'organisation, de communication, d'obtention de fonds et de renforcement des capacités.

La création d'institutions démocratiques et le développement de pratiques démocratiques représentent un processus continu, dynamique. Au Togo, en dépit des efforts consentis par les partis politiques pour leur structuration et leur compétitivité, beaucoup de défis restent à relever en raison des facteurs politiques et historiques. La démocratie est devenue une idée tellement prenante que même les dirigeants militaires et les dictateurs civils sont impatients de proclamer leur dévotion aux normes démocratiques. Au sein d'une formation politique, cependant, la démocratie ne va pas s'épanouir simplement parce

qu'elle est proclamée. En fait, la démocratie interne du parti peut être compromise par des facteurs tels que: une direction et des structures de communication insulaires; un manque de changement de la direction; et des membres du parti marginalisés. Parfois ces facteurs créent une situation dans laquelle quelques individus dominent les affaires du parti sans juste considération pour la grande masse des membres. Une telle situation empêche l'inclusion et l'opportunité pour les membres de façonner la politique d'un parti. L'attachement d'un parti à des principes démocratiques devrait être reflété non seulement dans ses règlements et textes, mais également dans les agissements quotidiens entre les leaders et les membres. En fait, un parti doit être dédié à pratiquer un comportement démocratique en permettant la participation de ses membres dans le système politique et à une meilleure prise en compte des besoins des membres. Longtemps tenus pour illégitimes parce que facteurs de division, les partis politiques sont aujourd'hui le plus souvent seulement soumis à des études critiques, car on les juge désormais indispensables au bon fonctionnement de la démocratie.

Près de trois (03) décennies après l'instauration du multipartisme au Togo, il est plus qu'important d'évaluer l'assise institutionnelle des partis politiques au Togo. Surtout avec une population jeune et féminine il est nécessaire de voir quel est le niveau d'implication des jeunes et des femmes dans les partis politiques. La présente étude évaluation a été faite pour répondre à ces questions.

SECTION I : CADRE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

1.1. Contexte et justification

L'ASSOCIATION HEINRICH KLOSE est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901. Elle a pour but à l'origine de promouvoir la culture au Togo et en Afrique. Son leitmotiv est la culture comme levier de développement socio-économique dans les pays en voie de développement.

Depuis sa création, l'Association Heinrich Klose s'investit dans l'intégration du volet art et culture (art social) dans la réalisation des projets sociaux de développement (promotion sociale, justice sociale, démocratie, des droits humains, paix, réconciliation, etc.), à travers des activités de plaidoyer, d'éducation, de sensibilisations, de renforcement des capacités, etc.

A cet effet, depuis octobre 2016, l'Association Heinrich Klose et ses partenaires ont bénéficié du soutien financier de l'Union européenne (Contrat de subvention N° EIDHR/2016/377-811) en vue de la mise en œuvre du Projet ARTPRENA : Appui à la liberté d'expression, à la protection des groupes sociaux et au renforcement des partis politiques comme facteurs de réconciliation nationale au Togo.

Le projet ARTPRENA (ART Pour la Réconciliation Nationale) est prévu pour s'étendre sur trente-six (36) mois et couvrir toute l'étendue du territoire national, vise à amener les professionnels du secteur culturel et créatif (griots, conteurs, chanteurs, humoristes, comédiens, écrivains, cinéastes, artistes plasticiens, sculpteurs, etc.), les professionnels du secteur de la communication et des médias (journalistes, blogueurs, activistes des réseaux sociaux, etc.), les jeunes des parties politiques ainsi que les dirigeants administratifs et politiques, à prendre part à la mise en œuvre du processus de la réconciliation nationale au Togo.

Au moment où le Togo s'est résolument engagé dans le processus de réconciliation nationale et que le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a été chargé d'assurer la mise en œuvre des recommandations et du programme des réparations élaborés par la CVJR, il est plus que nécessaire que la société civile et les différents groupes sociaux puissent jouer un rôle important dans la facilitation de la mise en œuvre de ce processus.

C'est pourquoi, l'Association Heinrich Klose et ses partenaires ont initié le projet ARTPRENA avec le soutien financier de l'Union européenne.

Ainsi, dans le cadre du présent projet, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) recrute un Expert, Consultant individuel pour l'étude/évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques en lien avec le rôle et la participation des jeunes surtout des jeunes femmes des partis politiques à la gouvernance politique au Togo.

1.2. Généralité sur le Togo

Partagée entre la France et la Grande Bretagne à la fin de la première guerre mondiale et placée sous mandat de la Société des Nations (SDN), le Togo fut d'abord un protectorat allemand de 1884 à 1914. Petit pays de l'Afrique de l'ouest situé entre le Benin à l'est, le Ghana à l'ouest, le Burkina Faso au Nord et l'Océan atlantique au sud, le Togo passe sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1946. A la suite d'un référendum organisé en 1956, la partie occidentale du Togo sous administration britannique est rattachée à la Gold Coast (Ghana actuel), la partie sous administration française accède à l'autonomie interne en 1956, puis, à l'indépendance en 1960.¹²

Avec une superficie de 56 785Km², le Togo s'étire du nord au sud sur une longueur de 600km alors que sa largeur va de 50 à 100 Km¹³. Il a une population estimée à près de 7 000 000 d'habitant repartis en une quarantaine d'ethnies.

1.3. Rappel des objectifs

Le but visé est de mener une étude et une évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques qui permettra d'avoir une réelle appréciation des problèmes et besoins auxquels sont confrontés les jeunes des partis politiques. A l'issue de cette étude, le consultant aura à réaliser un document portant sur l'évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques en lien avec le rôle et la participation des jeunes surtout des jeunes femmes des partis politiques à la gouvernance politique et au processus de réconciliation nationale. De manière spécifique, cette étude doit répondre aux questions suivantes sans se limiter à ces dernières:

- ✓ Quelle est l'évolution de la participation des jeunes et des femmes dans les partis politiques au Togo ?
- ✓ Quels sont aujourd'hui les cadres légaux et institutionnels en vigueur au sein des partis politiques ?
- ✓ Quels sont les facteurs positifs et/ou négatifs de ces cadres légaux et institutionnels ?
- ✓ Comment ces cadres légaux et institutionnels existants affectent-ils la participation des jeunes et surtout des femmes des partis politiques à la gouvernance politique et au processus de réconciliation nationale ?
- ✓ Quelle adaptation est –elle nécessaire dans le cadre du présent projet pour aider à la participation des jeunes et des femmes de ces partis politique dans le processus de réconciliation nationale et faciliter les progrès vers la réalisation des recommandations de la CVJR ?
- ✓ Les contributions du projet ARTPRENA pour amener ces jeunes et femmes des partis politiques à accompagner le processus de réconciliation nationale sont-elles appropriées, suffisantes, efficaces et durables ?

¹² Rapport initial volume 1 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) chapitre 1, 3 avril 2012, p26

¹³ Idem

SECTION II : METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE LA MISSION

2.1. Description de l'intervention

Conformément aux exigences des Tdrs, la mission a été réalisée à travers une approche participative impliquant toutes les parties prenantes, notamment les responsables, les jeunes, les femmes des partis politiques ainsi que l'Unité de Gestion du Projet. Les phases et étapes clés de l'intervention se résument comme suit : (1) **la phase préparatoire**, (2) **la phase de collecte et d'analyse des données** et (3) **la phase de rapportage**.

- ❖ **La phase préparatoire** a regroupé plusieurs activités, à savoir (a) la tenue de rencontres de briefing et de cadrage, (b) la revue documentaire, (c) l'identification des groupes cibles à rencontrer (échantillonnage), (d) l'élaboration des outils de collecte des données et (e) la rédaction et la validation du rapport de démarrage.

Dans le souci de faire un recoupement des informations collectées, plusieurs outils de collecte (guide de focus group et fiche d'enquête individuelle) ont été combinés. En fonction de l'outil utilisé, un certain nombre d'acteurs a été retenu. Au total, les entretiens et focus groups ont concerné un large éventail d'acteurs. En plus des focus group, des enquêtes individuelles par questionnaire ont aussi concerné un échantillon d'environ 10% des groupes cibles.

Les activités de la phase préparatoire ont fait l'objet d'un rapport de démarrage qui a été validé avant la poursuite de la phase suivante relative à la collecte, au traitement et à l'analyse des données terrain.

- ❖ **La phase de collecte et d'analyse des données** a connu deux principales étapes :

La première étape a concerné la collecte des données dans les différentes villes du Togo (Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong) à travers les supports de collecte de données produits et validés avant d'être administrés sous forme d'entretiens individuels, de focus group et d'enquêtes individuelles.

La deuxième étape de cette phase s'est rapportée à la synthèse et à l'analyse des données en rapport avec les résultats attendus de la mission. Dans les faits, la synthèse et l'analyse des données ont constitué un processus continu sur la durée de la mission. Les données des enquêtes par questionnaire ont été saisies dans un masque conçu en Excel pour le traitement.

- ❖ Enfin, **la phase de rapportage**, a consisté en la rédaction du rapport provisoire et ensuite du rapport final suite à l'intégration des observations et ajouts de l'atelier de validation qui a été organisé.

2.2. Approche et méthodes

Cette partie porte sur le cadre méthodologique de notre travail. Nous savons que la fiabilité de résultat de tout travail scientifique dépend de la validité de la méthodologie qui conduit à sa réalisation. D'où, cette partie s'intéresse plus à la voie par laquelle nous sommes

parvenus à obtenir les résultats de notre recherche qui émanent d'une base des données des enquêtes menées du 06 Mars au 25 Avril 2019.

Il s'agit d'une étude descriptive transversale qui vise à explorer le cadre légal et institutionnel des partis politiques en lien avec le rôle et la participation des jeunes surtout des jeunes femmes des partis politiques à la gouvernance politique au Togo. Pour la conduite de l'étude, deux approches ont été utilisées :

- une approche quantitative qui nous a permis de décrire l'organisation interne des partis, pour déterminer la performance des mesures mises en place pour la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance politique. Elle va nous permettre en définitive d'apprécier les défis et les contraintes besoins auxquels sont confrontés les jeunes et femmes des partis politiques.
- une approche qualitative qui nous a amené à identifier des perceptions que les jeunes et les femmes ont de l'organisation interne de leurs partis et des mesures prises pour favoriser leur participation à la gouvernance politique. Nous avons aussi par le biais de cette approche relevé les principaux obstacles à une participation plus accrue des jeunes et plus particulièrement des femmes à la gouvernance politique au Togo.

2.2.1. Echantillonnage

a. Population d'étude

L'étude a porté sur 12¹⁴ partis politiques. Cela représente 10% de l'ensemble des partis politiques formellement constitués au Togo¹⁵.

- **Critère d'inclusion**

Nous avons inclus dans la population de l'étude l'ensemble des partis politiques parlementaires et extra parlementaire et les partis ayant ceux ayant participé aux élections législatives et présidentielles au Togo durant les 10 dernières et plus du PNP¹⁶.

- **Critère d'exclusion**

Nous avons exclu de notre population d'étude les partis :

- Les partis n'ayant jamais présenté de candidat à une l'élection présidentielle
- Les partis politiques n'ayant pas des députés à l'assemblée nationale.
- Les partis politiques crée il y a moins de cinq (05) ans.

¹⁴ ADDI, ANC, CAR, CDPA, UNIR, MPDD, MRC, NET, PDP, UFC, PSR. Le PRR et le PND bien que répondant aux critères de choix n'a pas pu faire partie de l'enquête compte tenu de la difficulté de l'équipe sur la période à entrer en contact avec le parti.

¹⁵ Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, le Togo compte à ce jour 112 partis politiques

¹⁶ Le PNP a été choisi pour cette étude vu l'évolution de la situation sociopolitique du Togo depuis Août 2017.

b. Devis quantitatif

En ce qui concerne le devis quantitatif, l'échantillonnage a été probabiliste.

La taille de l'échantillon a été déterminée en usant de la liste des partis politiques qui siègent à l'assemblée et ceux ayant présenté une fois un candidat à l'élection présidentielle. Notre échantillon peut être considéré comme petit car sa taille est inférieure à 30 sujets.

c. Devis qualitatif

L'échantillonnage n'a pas été non probabiliste par choix raisonné. Nous nous sommes assurés de la représentation d'une seule catégorie de personnel dans l'échantillon. Nous avons également veillé à ce que les personnes ayant fait partie de l'échantillon du devis quantitatif ne soient de nouveau interviewées.

2.2.2. Collecte des données

Les données de notre étude ont été collectées du 06 au 29 Mars 2019.

a. Sources des données

Pour la collecte des données de notre étude, nous avons eu recours à :

- des entretiens directifs (administration du questionnaire) avec les responsables, les jeunes et les femmes des partis politiques. Ce questionnaire a été préalablement testé pour nous assurer que ses termes seront compris et que les questions seront interprétées de la même manière par tous les enquêtés.
- des entretiens semi-structurés (des focus-groups) avec les jeunes et les femmes des partis politiques.

b. Outils de collecte des données

Un questionnaire d'enquête et une grille d'entrevue ont été utilisés pour la collecte des données de notre étude.

c. Techniques d'analyse des données

Toutes les données ont été enregistrées anonymement pour assurer la confidentialité des répondants. La saisie et l'analyse des données ont été réalisées à l'aide d'une maquette de saisie Excel.

- ❖ **La technique documentaire** : elle a consisté en la consultation du rapport final de la CVJR, du document de l'Accord politique global (APG), de la charte des partis politiques, la loi sur les partis politiques, la Constitution togolaise et les divers rapports du HCRRUN, afin de disposer des données nécessaires pour l'étude.
- ❖ **La technique d'interview libre** : nous avons interrogé et nous nous sommes entretenu avec certaines personnes ressources auprès de qui nous avons recueilli

plusieurs informations et précisions sur le cadre légal et institutionnel des partis politiques en lien avec le rôle et la participation des jeunes surtout des jeunes femmes des partis politiques à la gouvernance politique au Togo.

2.3. Difficultés rencontrées et limites de l'étude

2.3.1. Difficultés rencontrées

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son déroulement ; néanmoins, elle a été confrontée à :

- + La non disponibilité de la plupart des responsables des partis politiques : malgré les dispositions prises à temps, certains responsables des partis politiques n'ont pas toujours eu le temps opportun pour nous recevoir malgré les relances par téléphone, cela pour diverses raisons. Quelques séances d'entretien ont été par conséquent reprogrammées ;
- + Les difficultés d'accès au secrétariat des partis politiques d'autant que certaine formation politique ne dispose pas de secrétariat permanent pour l'introduction des courriers ;
- + Méfiance et à la réserve de la part des participants au regard de la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays. Une mise en confiance et une explication des objectifs et des résultats de l'étude a été faites systématiquement ;
- + La réticence de certains enquêtés à répondre de façon détaillée à des questions qui suscitaient en eux une certaine gêne, comme celles qui concernaient le choix des responsables ou les descriptions des structures internes des partis.
- + La crainte sur la finalité réelle de l'étude et la mission de l'organisation mandatrice notamment Heinrich Klose.
- + Manque de temps nécessaire pour reprogrammer les rencontres avec tous les responsables des partis politiques cibles de l'étude.
- + Manque de moyen financier pour prendre en compte un nombre plus important de population cible et d'aller vers les sièges des partis politiques cibles de l'étude non seulement à Lomé mais aussi dans les régions.

2.3.2. Limites de l'étude

- + Les résultats et les conclusions de cette étude sont aussi limités par les outils et techniques de production de données utilisés, par le temps et par la géographie de l'enquête. Il convient nécessairement de replacer les résultats de cette recherche dans le contexte de l'étude.
- + L'autre limite est la difficulté d'avoir accès aux responsables des partis politiques.

SECTION III : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Nous présentons et discutons dans cette section des résultats de notre étude. Il s'agit du chapitre qui nous permet de répondre aux questions de base. Il est subdivisé en quatre chapitres : le premier chapitre porte sur la présentation des résultats, le deuxième chapitre porte sur les principaux enseignements tirés, le troisième chapitre est consacré aux conclusions et le quatrième et dernier chapitre traite des recommandations.

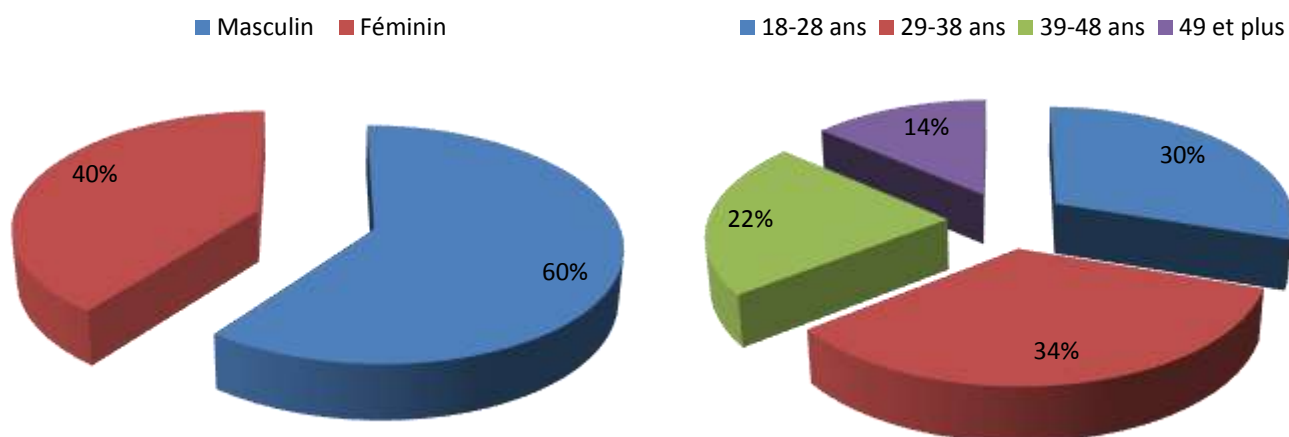
3.1. Présentation des résultats

Nous présentons, dans cette partie, les résultats des données que nous avons obtenus sur le terrain de façon statistique. L'objectif est de caractériser notre échantillon et montrer les quelques liens statistiques entre les variables de l'étude.

De façon générale, sur les douze (12) partis politiques auxquels des courriers ont été envoyés pour les informer de la conduite de l'étude, 09¹⁷ ont donné une suite favorable soit un taux de réponse de 75%.

3.1.1. Profil des enquêtés

a. Sexe et âge



Grap1 : Répartition des enquêtés selon leur sexe

Grap2 : Répartition des enquêtés selon leur âge

Sur les 73¹⁸ membres de partis politiques à qui des questionnaires ont été administrés, plus de la moitié soit 60% sont de sexe masculin contre 40% qui sont de sexe féminin¹⁹.

¹⁷ CAR, CDPA, MPDD, UNIR, NET, PDP, MRC, ADDI, PSR

¹⁸ Le nombre total d'enquêté (Responsable, jeunes et femmes) dans le cadre de cet étude.

¹⁹ Dans les courriers envoyés par le consultant avec l'appui de l'UGP projet ARTPRENA, il a été demandé aux partis politiques de veiller à une parité homme et femme pour la participation aux ateliers.

Les données ont révélé que la tranche d'âge la plus représentée parmi les personnes ayant répondu au questionnaire était celle dont l'âge varie entre 29 et 38 ans. La tranche d'âge la moins représentée était celle de 49 ans et plus. La moyenne d'âge des répondants est comprise entre la tranche d'âge 29-38 ans.

b. Poste occupé au sein du parti

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon le poste occupé au sein du parti

	Effectif	Pourcentage
Membres du bureau national	2	02,7%
Membres du bureau de la jeunesse	32	43,8%
Membres du bureau des femmes	09	12,3
Aucun (sympathisants, membres)	30	41,1%
Total	73	100%

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019

Les personnes ayant répondu au questionnaire sont pour la plupart membres du bureau de la jeunesse des partis politiques soit près de 44%. Les personnes n'occupant aucun poste au sein des partis représentent 41% des enquêtés. Les personnes occupant des postes de responsabilités dans le bureau national sont les moins représentées parmi les répondants (2/73 soit 03% des enquêtés). Il faut noter que le pourcentage est variable d'un groupe à un autre. En effet, sur les 29 femmes enquêtées, seul 09 personnes soit 31% des répondants occupent des postes dans le bureau des femmes de leur parti contre 69% (20/29 répondants) qui n'occupent aucun poste de responsabilité dans le parti (**Confère Tableau 1.1 en annexe**). Sur les 09 ayant déclaré occuper des postes de responsabilité dans le bureau de leur parti, plus de tiers sont des trésorrières. Seule une personne sur les 09 occupe le poste de présidente.

A l'opposé, le groupe des jeunes est composé à 81% de personnes occupant des postes dans le bureau de la jeunesse contre 16% qui ont déclaré n'occuper aucun poste de responsabilité dans le parti (**Confère Tableau 1.2 en annexe**).

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon le nombre d'années d'occupation du poste

	Moins d'un an	01 à 03 ans	04 à 06 ans	07 à 09 ans	10 à 12 ans	12 ans et plus	Total
Responsables	--	--	--	02	--	--	02
Jeunes	06	16	02	01	06	01	32
Femmes	02	02	02	01	02	--	09
Total	08	18	04	04	08	01	43

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019

Le tableau 2 révèle que sur les 43 personnes ayant déclaré occuper des postes de responsabilité au sein de leur parti, 42% des enquêtés soit 18 répondants dont 16 jeunes et

02 femmes occupent leur poste depuis plus d'un an (entre 01 an et 03 ans). 19% des répondants occupent leur poste depuis plus de 10 ans (entre 10-12 ans). En outre, deux personnes soit 02% de l'ensemble des répondants occupent ce poste depuis plus de 13 ans. Cette réalité montre que l'alternance (le renouvellement des instances dirigeantes) au sein des partis politiques n'est pas toujours la chose la mieux partagée même si des efforts sont consentis dans le sens.

3.1.2. Organisation interne des partis

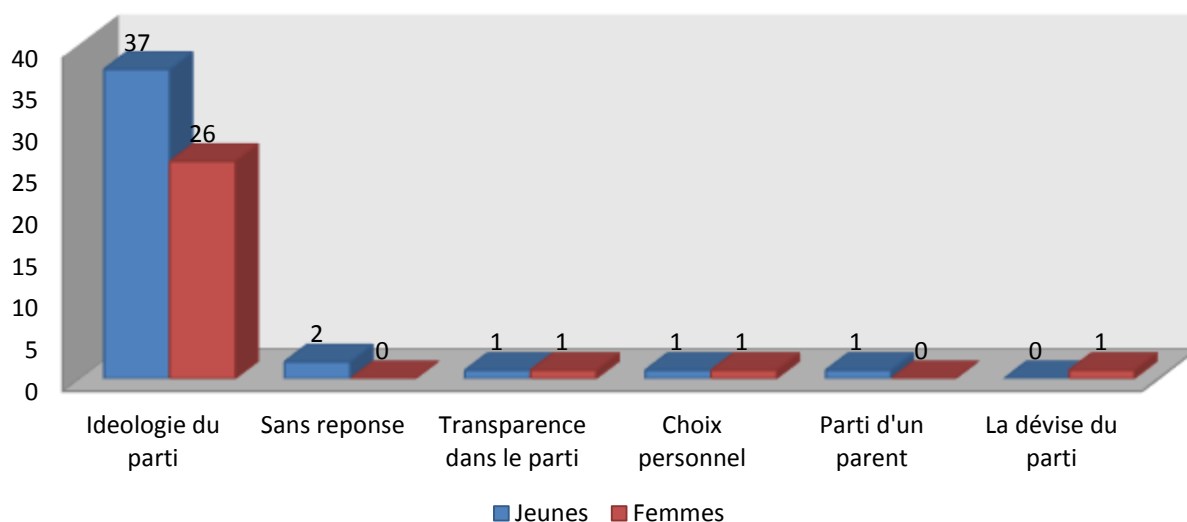
a- Existence de programme spécifique de gouvernance au sein des partis

En tant que parti politique officiellement reconnu (ayant déjà participé à des élections législatives et présidentielles), les partis enquêtés remplissaient les conditions de l'article 13 la loi portant Charte des Partis Politiques au Togo en ce qui concerne la déclaration au ministère de l'Intérieur. L'ensemble des partis politiques avaient un récépissé mentionnant la dénomination et le siège du parti, les noms, prénoms, profession et adresse des dirigeants.

Il ressort des échanges avec les responsables de ces différentes formations politiques que la quasi-totalité de ces partis dispose de programme de gouvernance. Les programmes de gouvernance présentés datent de 2015, date de la dernière élection présidentielle.

Les répondants ont fait comprendre que ces programmes politiques sont dynamiques et ont déjà subi des modifications radicales. Et la raison principale évoquée est l'évolution politique.

b. Les raisons qui sous-tendent l'adhésion au parti

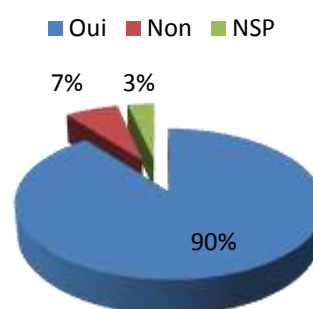
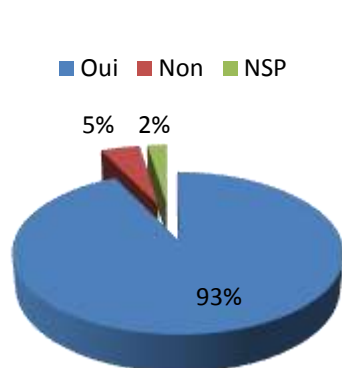


Grap 3 : Répartition des enquêtés selon les raisons qui sous-tendent leur adhésion au parti

Sur l'ensemble des 71 personnes sondées (jeunes et femmes) la presque totalité des répondants soit 89% (63/73 répondants) a évoqué l'idéologie ou le programme politique du parti comme la principale raison qui a motivé leur adhésion au parti. Ce choix a été donc

volontaire et raisonné. Néanmoins, il faut souligner le fait qu'une part non négligeable d'entre elles n'arrivait pas en des mots simples et précis à expliquer les idéologies de leur parti. On aurait pu explorer la piste de la barrière linguistique si la possibilité n'était pas offerte aux participants de s'exprimer dans la langue dans laquelle, elle se sentait à l'aise. Dans une moindre mesure, environ 02/71 répondants ont adhéré au parti parce qu'il est le parti d'un parent proche.

c. Familiarisation aux textes fondateurs des partis

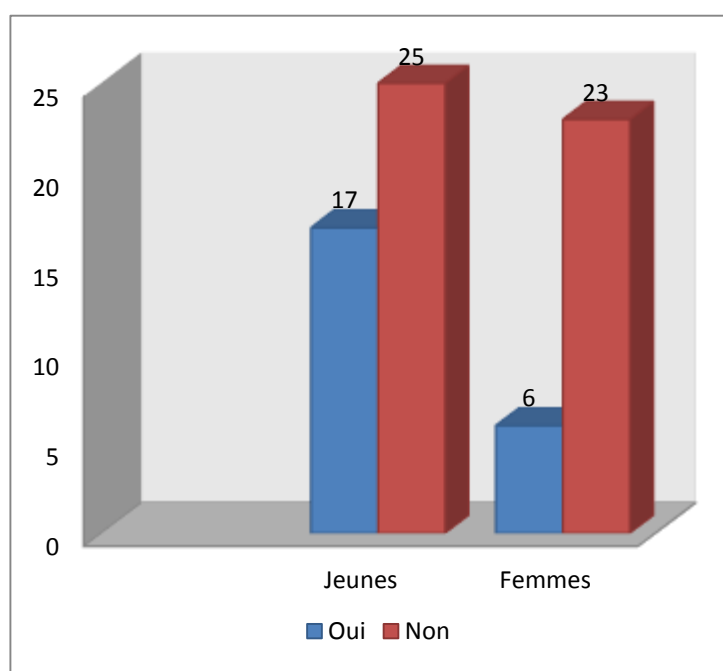


Graph 5 : Répartition des enquêtés selon leur maîtrise des textes

selon leur maîtrise des

Les personnes ayant répondu au questionnaire avaient pour la plupart soit 92% (65/71) connaissance de l'existence de charte/règlement intérieur dans leur parti. A l'opposé, 06% des répondants soit 4/71 ont affirmé que leur parti ne dispose pas de charte/règlement intérieur. Cette assertion est difficilement acceptable vu que la présentation d'une charte/statut du parti est l'un des éléments à présenter pour la déclaration des partis politiques au Ministère de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Cela montre que les personnes ayant répondu au questionnaire ne maîtrisent pas le cadre institutionnel de leur parti politique.

Aussi, le graphique 6 révèle-t-il que dans une grande mesure soit 68% (79% pour les femmes et 60% pour les jeunes) les enquêtés n'ont pas connaissance du contenu de la



charte des partis politiques du Togo. Ceux qui ont déclaré l'avoir lu ne représentent que 32% de l'ensemble des enquêtés soit 23/71. Parmi ceux qui ont déclaré l'avoir lu, les femmes ne représentent que 23% soit 06/23 contre 74% pour les jeunes²⁰.

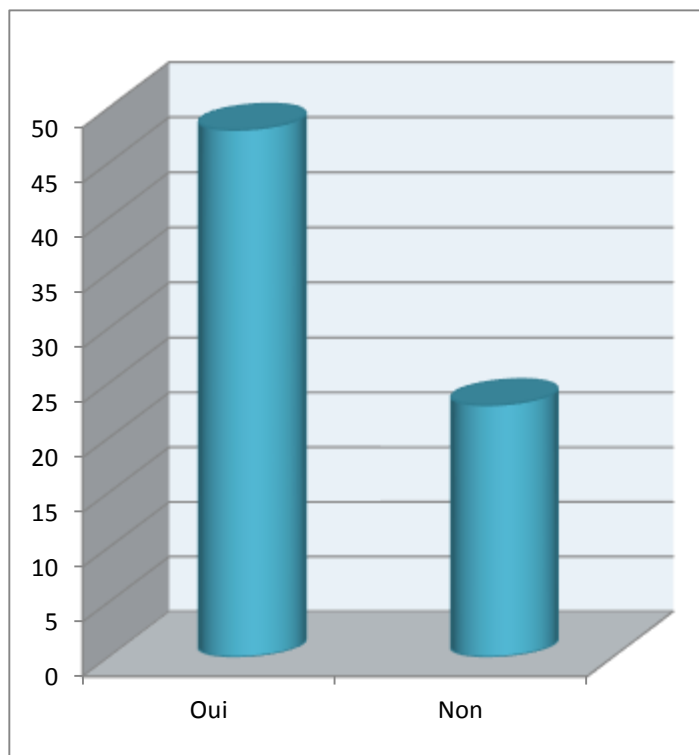
A l'analyse nous remarquons que les jeunes et les femmes des partis politiques ne font pas assez d'effort pour avoir une culture politique solide en maîtrisant le cadre juridique et institutionnel des partis politiques au Togo. Aussi les responsables des formations politiques n'organisent pas assez de formations en leur sein afin d'outiller leurs jeunes cadres pour que ceux-ci maîtrisent les enjeux et le contexte de la politique nationale.

3.1.3. Mesures mises en place en faveur des jeunes et des femmes au sein du parti

a. Existence de sections de jeunes et de femmes au sein des partis

L'organisation interne de l'ensemble des partis enquêtés intègre des sections de jeunes et de femmes. Les appellations diffèrent d'un parti à un autre : section chez certains, mouvement chez d'autres. Et l'ensemble des enquêtés ont affirmé avoir un responsable des jeunes et des femmes. Cependant, à la question si les responsables sont élus²¹ ou désignés²², les avis sont partagés : plus de la moitié des enquêtés soit 46% ont déclaré que les représentants des femmes et/ou des jeunes sont élus lors d'un congrès ordinaire ou extraordinaire contre 21% (21/71) qui ont affirmé qu'ils sont plutôt désignés/nommés par le bureau du parti. Près de 18% de l'ensemble des enquêtés ont déclaré ne pas connaître le processus par lequel ces responsables sont portés à la tête de ces sections (**Confère tableau 1.4. en annexe**).

Les responsables des partis sondés ont affirmé avoir mises en place des mesures pour une participation active des jeunes et des femmes dans la vie des formations politiques. Au nombre des mesures mises en place, ils ont énumérés entre autre l'autonomisation de la section des jeunes et des femmes, le positionnement des jeunes et des femmes sur les listes électorales, la désignation des jeunes et des femmes à des postes de responsabilités au sein des partis.



Grap 7 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance des mesures mises en place pour la participation jeunes et femmes au sein du parti

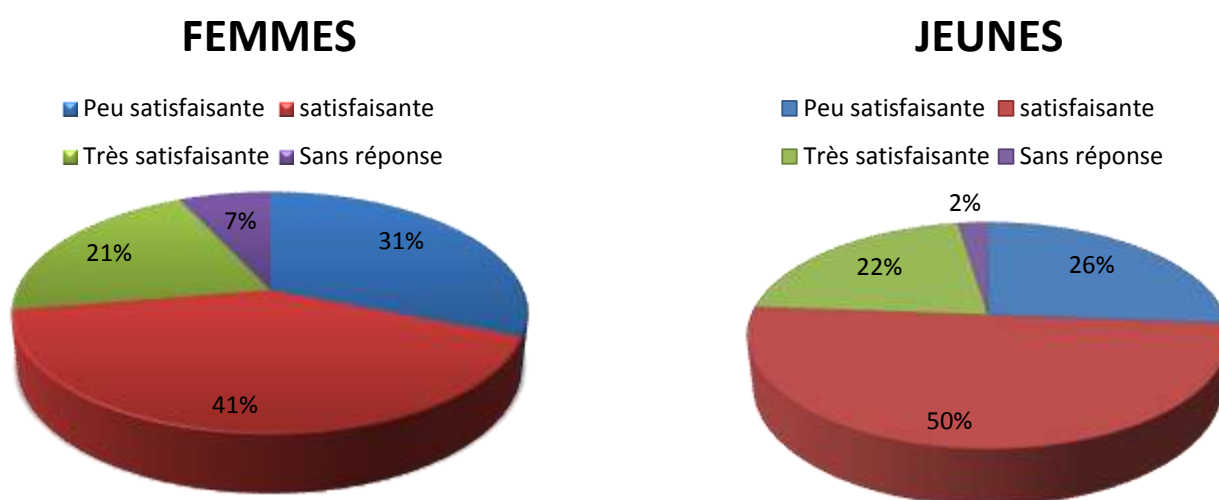
²⁰ La totalité de la cible jeune était constitué de sexe masculin.

²¹ Lors d'un congrès électif ordinaire ou extraordinaire du parti

²² Par les responsables, en dehors d'un congrès ordinaire ou extraordinaire du parti

Toutefois, il ressort de graphique 7 qu'une marge non négligeable soit 32% de l'ensemble des enquêtés ont déclaré n'avoir pas connaissance des mesures mises en place au sein du parti. Cette méconnaissance des mesures mises en place est beaucoup plus perceptible chez les femmes. En effet, sur les 29 femmes sondées, plus de la moitié soit 55% (16/29 répondants) affirment ne pas connaître ces mesures. Seules, 45% (13/29 répondants) ont répondu par l'affirmatif au niveau de femmes. Cela démontre que le fait de mettre les mesures en place est un fait, il faut communiquer autour et faire approprier ces mesures par les bénéficiaires surtout les femmes : le renforcement de la communication autour de ces mesures demeure donc un levier sur lequel les partis doivent travailler.

b. Participation des jeunes et des femmes à la vie des partis politiques

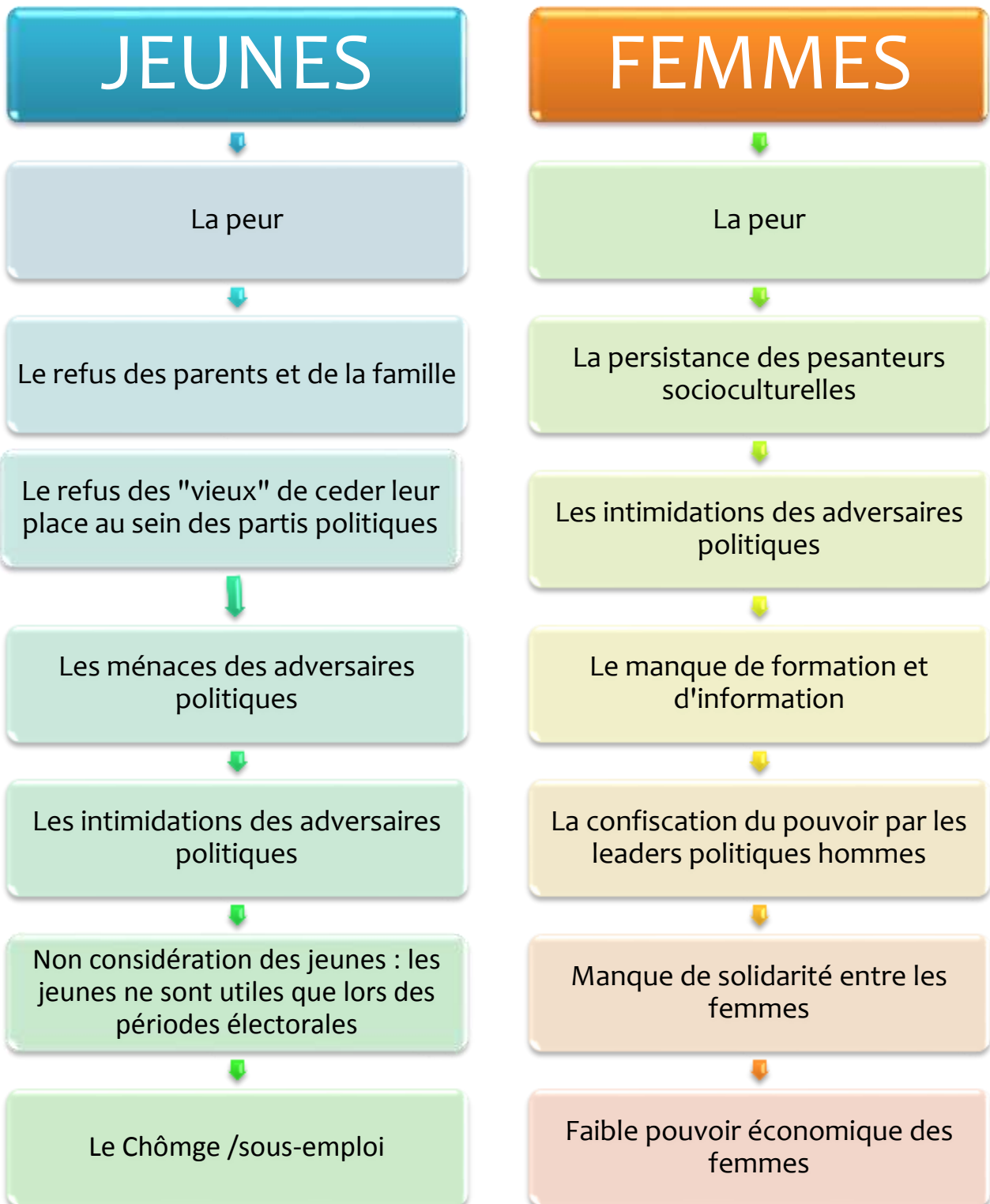


Grap 8 : Appréciation de niveau de participation des jeunes et des femmes dans les partis

La participation des jeunes et des femmes aux actions des partis politiques est diversement apprécié par les répondants. Sur l'ensemble de 71 personnes enquêtées (jeunes et femmes compris), près de 46% soit 33/71 jugent leur participation satisfaisante contre 28% soit 20/71 qui estiment que cette participation est peu satisfaisante. Ces données démontrent que les jeunes et les femmes sont conscients du fait qu'ils ne participent pas assez à l'animation de leurs partis politiques.

En effet, de manière désagrégée, le graphique 8 relève que sur les 29 femmes enquêtées, seule 21% (06/29) jugent très satisfaisante la participation de leurs pairs à la vie des partis politiques ; près de 31% estiment que cette participation est peu satisfaisante. Les données collectées auprès des jeunes ne sont pas assez différentes de celles des femmes : 22% jugent très satisfaisante la participation de leurs paires à la vie des partis politiques et près de 26 % estiment que cette participation est peu satisfaisante.

Pour certains répondants, la faible participation des jeunes et des femmes à la vie des formations politiques en dépit des mesures et accompagnement mis en place dans les partis est due à certains nombre d'obstacles et de difficultés dont les jeunes et surtout les femmes font face. Au nombre des obstacles, nous pouvons citer entre autres :



Les obstacles à la participation des femmes dans la politique relevés, corroborent l'assertion de FOUQUE (1990 : 38) : « la vie politique est une vie dure faite d'agressivité et de sollicitude qui implique une somme de sacrifices personnels considérables... Il y a là sans doute des choses qui font reculer un certain nombre de femmes ».

3.2. Enseignements tirés

Les résultats montrent que malgré les efforts des responsables des partis (création de sections des jeunes et des femmes, positionnement sur les listes électorales ...), la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance politique des partis n'est pas encore très satisfaisante dans l'ensemble. Cependant certains partis ont des bonnes pratiques qu'il vaut la peine de relever.

Plus de moitié des membres du bureau national sont des jeunes (moins de 35 ans)

Considération des jeunes comme les "bras armés" de la lutte politique

L'ascension au sein du parti se fait sur des bases claires et connues de tous

Une culture de la personnalité où toute critique ou débat contradictoire est considéré comme un crime de lèse-majesté

La tenue régulière des AG ordinaires

La centralisation de l'information à un cercle de copains ou d'initiés

La possibilité offerte aux jeunes et aux femmes d'influencer les décisions au sein du parti

Faible culture d'alternance au sein des partis dont la conséquence est le mécontentement des jeunes qui n'attendent que leur tour

Renforcement des capacités des candidates surtout dans la formulation des messages, le travail avec les médias et la communication avec les électeurs

L'opacité dans la gestion des finances du parti

Intégration des questions d'égalité des sexes à toutes les politiques d'orientation du parti.

Inexistence de stratégies de mobilisation des ressources en interne en dehors des cotisations des membres

Responsabilisation des jeunes et des femmes dans les actions du parti

Imposition de ces proches (fils ou parents) à la tête des instances du parti par le biais d'une parodie d'élections

❖ Profil des enquêtés

Il ressort des données de l'enquête que la participation des jeunes et des femmes dans la vie des partis politiques reste marginale. Le sexe masculin reste le plus représenté et les jeunes de 18-28 ans sous-représenté. Il est à noter que même si les partis politiques regorgent de jeunes et de femmes, peu d'entre eux sont à même de représenter le parti car ne maîtrisant pas tous les textes et le fonctionnement du parti. Au cours de notre étude, il n'était pas rare de constater que certaines personnes occupant des postes des responsabilités depuis plus de 05 ans au moins, ne connaissent pas l'année de création de leur parti alors que d'autres par contre maîtrisent clairement l'année, le mois et même le jour. Nous pouvons le mettre sous le coup de l'âge pour certains et du désintérêt pour d'autres.

❖ Occupation de poste de responsabilité au sein des partis

L'étude a aussi relevé le fait que les personnes occupant des postes de responsabilités ne travaillent pas assez à passer la main aux jeunes et aux femmes : certaines personnes font carrière dans les partis politiques. Certains participants à notre étude ont déclaré occuper leur poste depuis plus de 10 ans. L'expérience est privilégiée au profit de la vitalité des jeunes et l'alternance reste le parent pauvre dans divers partis politiques. Sur l'ensemble des partis politiques sondés, très peu d'entre eux ont des jeunes et de femmes de moins de 35 ans dans le bureau national. Les rares jeunes et femmes qui y sont, ne participent pas véritablement aux prises de décisions.

❖ Existence de sections de jeunes et de femmes

La plupart des partis politiques sont conscients du rôle des jeunes et des femmes. La quasi-totalité des partis touchés ont des groupes de jeunes et de femmes qu'ils essayaient d'organiser tant bien que mal. Mais, il a été constaté que très peu d'entre eux initient des actions de renforcements de capacités en direction des jeunes et des femmes et les familiarisent aux textes fondateurs et aux idéologies du parti d'une part et à la gouvernance politique d'autre part.

Les partis politiques comptent tenu de manque de ressources et des difficultés n'affectent pas de budget pour les actions en direction des jeunes et des femmes. Les actions des jeunes et des femmes sont souvent dépendantes du financement du bureau national ou du président national dans la plupart des cas. Ce qui peut à la longue être une charge pour le bureau national. Cet état de choses, donne souvent l'impression aux jeunes qu'ils ne sont pas utiles, que leurs voix ne portent pas assez. Les jeunes brûlent d'envie de montrer la plénitude de leur savoir et talent et ils ont juste besoin des cadres pour s'exprimer. La mise en place de groupes de jeunes et de femmes est un début et le renforcement des actions de ces groupes sera un plus.

❖ Participation des jeunes et des femmes à la vie des partis politiques

Il est un fait que peu de jeunes de nos jours s'intéressent à la chose publique. La politique reste pour la plupart d'entre eux un "terrain dangereux" qui rime avec où intimidations, menaces et morts. Et même au niveau de ceux qui sont politiquement engagés, le manque de formation et la persistance des pesanteurs socioculturelles notamment au niveau des femmes, ne favorisent pas une participation de ces derniers aux activités du parti. Il y'a très peu de femmes qui occupent les postes de décisions au sein des partis. Elles sont regelés aux postes de secrétaire ou de trésorière et souvent avec leur consentement. L'organisation des renforcements de capacités en leadership et en développement personnel peut aider ces jeunes et femmes à s'épanouir.

3.3. Conclusion

Les partis politiques jouent un rôle essentiel dans la protection des libertés et des droits fondamentaux de la personne humaine et du citoyen, la défense de la souveraineté nationale et de la démocratie²³. Leur existence est l'expression même de libertés fondamentales comme la liberté d'association, de réunion et de pensée, qui sont reconnues par les constitutions modernes.

Au Togo, en dépit des environnements contraignants dans lesquels ils évoluent, les partis politiques contribuent modestement mais considérablement à la démocratisation du pays et surtout à l'atténuation dans la vie sociale, politique et économique, des préjugés sexistes en favorisant la compétition directe entre les hommes et les femmes, la participation à des échanges publics. Parallèlement, leurs nombres, rôles et activités ont augmenté. Mais la forme et surtout le fond reste à améliorer. Car ils ont pour la plupart de faibles capacités de mobilisation des ressources financières propres, d'organisation, de culture démocratique interne, et, d'inclusion sociale (surtout des femmes et des jeunes).

Les femmes et les jeunes sont très nombreux à s'impliquer ou à vouloir s'impliquer dans la vie des partis politiques, mais la gouvernance interne de certains partis, les confinent à des rôles qui les éloignent des processus décisionnels. C'est ainsi que dans bon nombre de partis politiques, on constate le faible nombre de postes de responsabilité ou décisionnels occupés par des femmes et des jeunes. Les postes de pouvoir sont souvent informels et centralisés, ils s'appuient sur des relations et des réseaux d'influence établis de longue date, qui restent inaccessibles aux nouveaux-venus et en particulier aux jeunes et aux femmes. Comment ces jeunes et femmes pourtant en nombre suffisant peuvent-ils s'impliquer activement dans la vie du parti s'ils ont un accès difficile au savoir institutionnel (faible niveau de connaissance du contenu de la charte des partis politiques, de l'accord politique global, du processus de désignation de leur responsable ...), qu'ils ne trouvent

²³ *Confère l'article 5 de la loi portant Charte des Partis Politiques au Togo qui définit les responsabilités des partis politiques*

que peu de modèles auxquels s'identifier et parfois même victimes d'intimidations et de menaces ?

Il n'y a pas d'institutions ayant un plus grand impact sur la participation politique des jeunes et des femmes que les partis politiques. Ces derniers doivent donc bien se positionner afin de saisir la balle au rebond et jouent efficacement leur rôle de veille et d'éveil des consciences.

3.4. Recommandations

Au terme des différentes observations faites, nous proposons les recommandations ci-après :

3.4.1. A l'intention du gouvernement :

- Organiser une campagne médiatique (en langue locale si possible) autour du contenu de la charte des partis politiques qui est méconnu des jeunes et des femmes tout en communiquant suffisamment sur l'article 05 qui stipule que « *Les partis politiques, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne doivent pas se considérer comme des ennemis, mais des acteurs politiques qui doivent dans le respect mutuel, par leur critique nécessaire et constructive, œuvrer à la construction nationale* ». Cette campagne efficacement menée contribuera à la décrispation de la situation sociopolitique du projet.

Durant cette étude nous avons constaté surtout lors des focus groups dans toutes les régions du Togo, que les militants des partis politique ne connaissent pas l'esprit de la charte des partis politiques. Les militants se considèrent comme ennemi plutôt que adversaires qui ont des idées différentes pour la construction du pays. Il est donc important pour l'autorité de trouver un mécanisme de vulgarisation de la charte des partis politiques auprès des jeunes militants des partis politiques aussi bien de la majorité au pouvoir que de l'opposition.

- Faire voter le décret d'application de la loi portant financement public des partis politiques au Togo. Le financement ne doit pas se limiter à la période électorale pour les campagnes.

Les résultats de l'étude ont montré la grande faiblesse des partis politiques. Tous souffrent de manque de moyens financiers et parfois de ressources humaines à l'exception de UNIR²⁴. Certains partis politiques disposant de députés dans la VIème législature ne dispose pas de siège officiel ni de secrétariat permanent. Un financement des partis politiques les aiderait à avoir une assise institutionnelle solide permettant de faire face aux défis de la démocratisation.

²⁴ Cela peut s'expliquer par le fait qu'UNIR soit le parti au pouvoir et donc bénéficie des moyens de l'Etat et aussi que beaucoup de cadre de société et de l'administration appartenant à la classe moyenne sont militant de ce parti.

- Mettre en application les textes législatifs visant une meilleure représentativité des femmes dans la sphère politique.

Il existe plusieurs textes législatifs pour la promotion de la femme parmi lesquels la loi 018/2007 portant financement des partis politiques. L'article 9 de cette loi prévoit une prime de l'État au parti politique pour la promotion des femmes. Elle prévoit également un bonus financier proportionnel au nombre total des femmes élus aux élections législatives et locales. Aussi, la loi n°2012-002 du 29 mai 2012 portant modification du code électoral en article 220 exige des partis politiques le respect de la parité dans la constitution des listes électorales sous peine d'irrecevabilité.

- Renforcer la participation des femmes et des jeunes de moins de 30 ans, en instituant au-delà de la réduction de moitié des frais de dépôt de candidature des femmes pour les différentes élections, un système de bonus pour les partis ayant présenté des jeunes et des femmes sur leurs listes électorales.

La remarque générale au terme de cette étude est que de manière théorique le cadre institutionnel d'implication des jeunes et des jeunes femmes dans les partis politiques existe. Mais force est de constater que de façon pratique il y a encore des gaps à combler. Les jeunes ne se sentent pas vraiment impliqués surtout qu'ils sont sous représentés dans les instances de décision sauf pour quelques rares partis où la majorité des membres du bureau national est jeune. Il faudrait une approche genre pour une intégration pleine et effective des jeunes femmes dans les instances de décisions des formations politiques.

3.4.2. A l'intention des responsables des partis politiques :

- Renforcer les campagnes et les actions destinées à encourager l'adhésion des femmes et des jeunes;

Les partis politiques doivent communiquer beaucoup plus sur leur idéologie qui est l'élément premier susceptible d'amener les jeunes à faire leur adhésion ; cela permettrait d'éviter des adhésions fantaisistes qui ne lient pas les adhérents à leur parti politique.

- Créer une cellule de mobilisation de ressource financière pour le fonctionnement des partis ;

Il a été noté que les partis politiques manquent cruellement de ressources financières. L'une des solutions est la création d'une cellule destinée à la mobilisation de ressource pour le fonctionnement des partis politiques afin de faire face aux enjeux de la démocratie et la bonne gouvernance.

- Disposez d'un secrétariat permanent capable de faire fonctionner les partis politiques même en l'absence des présidents ;

L'étude a révélé que certains parti politique se résume à leur président et en son absence il est difficile voir quasi impossible que le parti fonctionne. Ceci constitue un frein à l'émergence et au développement des formations politiques.

- Instaurer une carte de membre permettant de distinguer clairement les militants des partis politiques ;

La plupart des partis politiques ayant été touché par l'étude n'établisse pas systématiquement de carte de membre pour leur militant. Ceci ne permet pas de savoir combien de militants ou de sympathisants compte les formations politiques. Ce fait favoriserait l'évaluation de l'électorat de base de toutes les formations politiques.

- Avoir une assise nationale avec des bureaux dans les préfectures et des sièges régionaux ;
- Disposer d'une cellule de formation permanente au sein des partis politiques

L'une des grandes faiblesses des partis politiques est l'absence de formation destinée aux militants. Or ceci est indispensable pour une culture citoyenne, politique et républicaine. Il est recommandé aux partis politiques de mettre en place une cellule qui recense les besoins en formation pour tous les militants y compris les membres des bureaux nationaux.

- Rendre accessible les textes et documents réagissant l'organisation interne du parti ;

Nous avons constaté durant cette étude que tous les partis politiques disposent d'un statut et d'autres de règlement intérieur pour leur fonctionnement. Mais tous les membres n'ont pas connaissances de ces documents importants pour comprendre le fonctionnement des partis. Il est donc important à chaque fois qu'un texte est adopté de trouver des mécanismes pour sa vulgarisation au sein même des formations politiques.

- Renforcer la coordination et le suivi des actions surtout dans les régions ;

L'une des remarques est l'absence des partis politiques dans les régions du Togo. Il est vrai que cela peut s'expliquer par le manque de moyen financier, mais toujours est-il qu'avec une organisation interne solide, les partis peuvent planifier le suivi de leur action dans les régions afin de s'assurer que tous les militants ont les mêmes compréhensions des initiatives prises par le bureau national souvent cantonné à Lomé.

- Doter les groupes de jeunes et de femmes de ressources afin qu'ils puissent dérouler leur propre programme en lien avec les priorités du parti ;

La quasi-totalité des partis politiques n'affecte de ressources propres en début d'année pour leur section de jeunes ou de femmes. Ceci constitue un frein à l'implication des jeunes et des femmes qui sont fortement dépendant des programmations du des bureaux nationaux alors que les enjeux et défis ne sont pas toujours les mêmes.

- Disposer d'un plan stratégique triennal ou quinquennal afin d'avoir une adhésion des membres pour une vision partagée ;

Afin de permettre une vision partagée par les militants des partis politiques, il est recommandé l'élaboration d'un plan stratégique sur trois (03) ou cinq (05) ans qui définira les orientations du parti et les différents axes stratégiques.

3.4.3. A l'intention des jeunes et femmes des partis

- Renforcer leur positionnement au sein des partis : la prise de responsabilité des jeunes et des femmes ;

Il est recommandé aux jeunes et aux jeunes femmes d'avoir plus d'audace et de prendre des initiatives au sein de leur formation politique. Il est vrai que des blocages formels et informels existent au sein des partis mais, il est remarqué que les jeunes sont aussi attentistes et manque de dynamisme.

- Développer une culture politique et se familiariser avec les textes fondateurs des partis

L'étude a révélé que les jeunes et les jeunes femmes manque de culture politique importante pour faire face aux enjeux de la démocratie au Togo. La majorité ne maîtrise ni le contenu des statuts et règlement intérieur de leurs partis politiques ni celui de la charte des partis politiques au Togo, encore moins le contenu de la loi sur les partis politiques. Chose curieuse, la majorité ne dispose pas de la constitution qui est la loi fondamentale du Togo.

- S'acquitter de leur cotisation et obligation financière en tant que membres du parti.

L'étude recommande aux militants des partis politiques de s'acquitter de leur devoir en contribuant financièrement à la vie des formations politiques. Ceci donnera une assise financière au parti, mais aussi le droit de contrôle aux militants afin de suivre les actions du bureau national. Le parti ne doit pas financièrement se reposer sur le président ou les membres du bureau national.

3.4.4. A l'intention des organisations de la société civile

- Appuyer les partis politiques dans leurs actions de sensibilisation et de formation de leurs membres ;

Malgré le contexte très difficile avec des suspicions, les Organisations de la Société Civile (OSC) doivent continuer leur action de sensibilisation et de formation des militants des partis politiques sur les questions de gouvernance, démocratie, état de droit, développement économique...

- Organiser beaucoup de formation sur le cadre légal et institutionnel des partis politiques au Togo ;
- Initier des campagnes de formation sur le cadre légal et institutionnel des partis politiques au Togo, dans toutes les préfectures.
- sensibiliser, former et informer la population sur la capacité des femmes à prendre part à la construction de l'État;
- Soutenir le gouvernement pour la scolarisation des jeunes filles afin de les préparer pour une grande implication dans la vie politique ;
- Initier des renforcements de capacités en leadership transformationnel et en genre à l'endroit des responsables des partis politiques

Le genre étant une thématique complexe, les OSC peuvent appuyer les responsables des partis politiques pour l'intégration de l'approche genre dans leur gouvernance.

3.4.5. A l'endroit des partenaires techniques et financiers (PTF)

- Crée des programmes d'accompagnement des partis politiques pour leur assise institutionnelle et organisationnelle ;

L'étude recommande aux partenaires techniques et financiers de multiplier dans la mesure du possible les programmes d'accompagnement des partis politiques afin que ces derniers puissent contribuer à un ancrage de la démocratie et de l'état de droit gage de tout développement. En effet, il est constaté que les PTF mobilisent assez de moyens financiers pour des actions de développement dans tous les secteurs, mais ces actions n'ont pas chance de prospérer si le climat politique est délétère.

- Encourager le gouvernement à accorder des financements aux partis politiques en dehors des périodes électorales ;

Par le biais des accords bilatéraux, l'étude encourage les PTF à mener des actions de plaidoyer en faveur des financements des partis politiques auprès du gouvernement togolais. Les partis politiques doivent être pris sans distinction pour ce qu'ils sont : des partenaires pour le développement.

- Accompagner les Organisations de la Société Civile (OSC) pour le renforcement des capacités des acteurs politiques sur les questions de la gouvernance politique.

Les OSC disposent des ressources humaines et de la technicité pour accompagner les partis politiques, mais manquent des moyens financiers nécessaires pour développement des programmes d'accompagnement sur le long terme. C'est pourquoi l'étude recommande que les PTF accompagnent la société civile dans le cadre de ce travail important pour la consolidation de la démocratie et la mise en place d'une infrastructure durable de paix.

BIBLIOGRAPHIE

1. **BARRY D.M., 2000** : *Étude des facteurs explicatifs de la sous-représentativité des femmes dans les instances de décision politique au Burkina-Faso*, mémoire de maitrise en sociologie, 141 pages
2. **BOURAIMA S.**, *Femme et pouvoir au Togo de 1933 à 2010*, mémoire de maitrise; Université de Lomé
3. **GNENDA S.**, 2008 : *La participation des femmes à la politique au Togo de 1960 à 2005*, Mémoire de maitrise en sociologie, Université de Lomé
4. **TCHINTCHAN S.** 2016 : *Les femmes et la gouvernance politico-administrative au Togo de 1961 à 2013*, Mémoire de Master e Histoire
5. Rapport initial de la **Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR)** du Togo, 03 avril 2012.
6. **Charte des partis politiques** au Togo, 11 avril 1991
7. **La loi sur la décentralisation et les libertés locales** au Togo, loi N°2018-003 du 31 janvier 2018 portant modification de la loi N° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et au Libertés locales.

Annexes

1. Questionnaires

1.1. Questionnaires pour les responsables

2. ETUDE/EVALUATION SUR LE CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL DES PARTIS POLITIQUES EN LIEN AVEC LE ROLE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES SURTOUT DES JEUNES FEMMES DES PARTIS POLITIQUES A LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU TOGO

3. FICHE D'ENQUETE (Pour les responsables politiques)

4. La présente étude s'inscrit dans le cadre du projet ARTPRENA initié par l'Association Heinrich Klose et ses partenaires avec le soutien financier de l'Union européenne. Elle vise à mener une étude et une évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques qui permettra d'avoir une réelle appréciation des problèmes et besoins auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes des partis politiques. Votre avis nous importe beaucoup et nous aidera pour la réussite de ce travail. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir consigner vos réponses en cochant les propositions de réponses correspondantes. Cette collecte est anonyme, raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de mentionner votre nom.

5. Date.....

N° d'ordre	Questions / Filtre	Modalités / Réponses	Saut
Identification de l'enquête			
Q101	Quel est votre Sexe ?	M ☐ F ☐	
Q10 2	Quel est votre âge ?	[18 à 29ans[☐ [29 à 39 ans[☐ [39 à 49 ans[☐ [49 ans et plus[☐	
Q103	Quel poste occupez-vous au sein du parti?		
Q104	Depuis quand occupez-vous ce poste ?		

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Organisation interne du parti			
Q201	Nom de votre formation politique		
	Date de création de votre formation politique :		
Q202	Quelle est l'idéologie politique de votre parti ?		
Q203	Votre formation dispose-t-elle d'un programme spécifique de gouvernance ? Si oui depuis quand ?		
Q204	Ce programme a-t-il déjà subi un changement ?	OUI NON	Si non passez à Q206
Q205	Si oui quelle est la raison de ce changement ?		
Q206	Votre parti dispose-t-il d'une charte /ou d'un règlement intérieur ?	OUI NON	Si non passez à Q208
Q207	Cette charte ou règlement intérieur a-t-il été adopté au cours d'un congrès ou lors d'une réunion des responsables du parti?		
Q208	Si non Pourquoi ?		

6.

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Mesures mises en place pour la participation des jeunes et des femmes			

Q301	Pouvez-vous nous rappeler brièvement l'organisation interne de votre parti ? (cellules, sections...)		
Q302	Votre parti politique dispose-t-il d'une section des jeunes ?	OUI NON	
Q303	Votre parti a-t-il mis en place des mesures pour la participation active de ces jeunes ?	OUI NON	Si non passez à Q305
Q304	Lesquels ?		
Q305	Si non pourquoi ?		
Q306	Votre parti a-t-il mis en place des mesures pour la participation active des femmes ?	OUI NON	Si non passez à Q308
Q307	Lesquels ?		
Q308	Si non pourquoi ?		
Q309	Combien de jeunes de moins de 35 ans y a-t-il dans le bureau politique de votre formation politique ?		

Q310	Combien de femme y a-t-il dans le bureau politique de votre formation politique ?		
Q311	Y a-t-il des responsables de jeunes et de femmes dans votre formation politiques ?		
Q312	Si oui sont-ils élus ou nommés ?		
Q313	Votre parti dispose-t-elle des textes spécifiques pour l'implication des jeunes et des femmes dans la vie de votre formation politiques ?		
Q314	Votre formation politique a-t-elle déjà présentée un jeune de moins de 35 ans ou une femme à une élection ?		
Q315	Si oui, précisez. Si non, pourquoi ?		
Q314	Voulez-vous me précisez d'autres choses importantes que j'aurais omises dans ce questionnaire?		

6.1. Questionnaire pour les jeunes

7. ETUDE/EVALUATION SUR LE CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL DES PARTIS POLITIQUES EN LIEN AVEC LE ROLE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES SURTOUT DES JEUNES FEMMES DES PARTIS POLITIQUES A LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU TOGO

8. FICHE D'ENQUETE (pour les jeunes)

9. La présente étude s'inscrit dans le cadre du projet ARTPRENA initié par l'Association Heinrich Klose et ses partenaires avec le soutien financier de l'Union européenne. Elle vise à mener une étude et une évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques qui permettra d'avoir une réelle appréciation des problèmes et besoins auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes des partis politiques. Votre avis nous importe beaucoup et nous aidera pour la réussite de ce travail. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir consigner vos réponses en cochant les propositions de réponses correspondantes. Cette collecte est anonyme, raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de mentionner votre nom.

10. Date.....

N° d'ordre	Questions / Filtre	Modalités / Réponses	Saut
Identification de l'enquête			
Q101	Quel est votre Sexe ?	M ☐ F ☐	
Q10 2	Quel est votre âge ?	[18 à 29ans[☐ [29 à 39 ans[☐ [39 à 49 ans[☐ [49 ans et plus[☐	
Q103	Quel poste occupez-vous au sein du parti? (membres, sympathisants, président de section ...)		
Q104	Depuis quand occupez-vous ce poste ? (si applicable)		

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Organisation interne du parti			

Q201	Nom de votre formation politique		
	Date de création de votre formation politique :		
Q202	Qu'est-ce qui vous a convaincu d'adhérer à ce parti ?		
Q203	Votre parti dispose-t-il d'une charte /ou d'un règlement intérieur ?	OUI NON	
Q204	Cette charte ou règlement intérieur a-t-il été adopté au cours d'un congrès ou lors d'une réunion des responsables du parti?		

11.

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Mesures mises en place pour la participation des jeunes et des femmes			
Q301	A vous connaissance des mesures mises en place pour une participation plus accrue des jeunes ?	OUI NON	
Q302	Si oui, lesquels		
Q303	Dans la pratique comment qualifiez-vous la participation des jeunes à la vie de votre parti ?	Très satisfaisante Satisfaisante Peu Satisfaisante	
Q303	Quels sont selon vous les obstacles à la participation des		

	jeunes dans la vie politique de notre pays ?		
304	Avez-vous un responsable de jeunes dans votre formation politique ?		
305	Si oui, ce responsable est-il élu ou nommé par le bureau politique ?		
306	Avez-vous un budget annuel pour les actions des jeunes dans votre formation politique ?		
307	Si oui c'est combien pour 2018 ? Si non pourquoi ?		
308	Combien de jeunes de moins de 35 ans y-a-t-il dans le bureau politique de votre formation politique ?		
Q309	Avez-vous déjà lu la charte des partis politiques du Togo ?		
Q310	Voulez-vous me précisez d'autres choses importantes que j'aurais omises dans ce questionnaire?		

**ETUDE/EVALUATION SUR LE CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL DES PARTIS POLITIQUES
EN LIEN AVEC LE ROLE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES SURTOUT DES JEUNES
FEMMES DES PARTIS POLITIQUES A LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU TOGO**

FICHE D'ENQUETE (Pour les femmes)

La présente étude s'inscrit dans le cadre du projet ARTPRENA initié par l'Association Heinrich Klose et ses partenaires avec le soutien financier de l'Union européenne. Elle vise à mener une étude et une évaluation du cadre légal et institutionnel des partis politiques qui permettra d'avoir une réelle appréciation des problèmes et besoins auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes des partis politiques. Votre avis nous importe beaucoup et nous aidera pour la réussite de ce travail. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir consigner vos réponses en cochant les propositions de réponses correspondantes. Cette collecte est anonyme, raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de mentionner votre nom.

Date.....

N° d'ordre	Questions / Filtre	Modalités / Réponses	Saut
Indentification de l'enquêté			
Q101	Quel est votre Sexe ?	M ☐ F ☐	
Q10 2	Quel est votre âge ?	[18 à 29ans[☐ [29 à 39 ans[☐ [39 à 49 ans[☐ [49 ans et plus[☐	
Q103	Quel poste occupez-vous au sein du parti? (membres, sympathisants, président de section ...)		
Q104	Depuis quand occupez-vous ce poste ? (si applicable)		

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Organisation interne du parti			
Q201	Nom de votre formation politique		

	Date de création de de votre formation politique:		
Q202	Qu'est-ce qui vous a convaincu d'adhérer à ce parti ?		
Q203	Votre parti dispose-t-il d'une charte /ou d'un règlement intérieur ?	OUI NON	
Q204	Cette charte ou règlement intérieur a-t-il été adopté au cours d'un congrès ou lors d'une réunion des responsables du parti?	OUI NON	

N° d'ordre	Question / filtre	Modalités/ Réponses	Saut
Mesures mises en place pour la participation des jeunes et des femmes			
Q301	A vous connaissance des mesures mises en place pour une participation plus accrue des femmes ?	OUI NON	
Q302	Si oui, lesquels Si non pourquoi ?		
Q303	Dans la pratique comment qualifiez-vous la participation des femmes à la vie de votre parti ?	Très satisfaisante Satisfaisante Peu Satisfaisante	
Q303	Quels sont selon vous les obstacles à la participation des femmes dans la vie politique de notre pays ?		

Q304	Avez-vous au sein de votre formation politique un responsable de femme ?		
Q305	Si oui le responsable de femme a-t-il été élu lors d'un congrès ou désigné par le bureau politique de votre formation ?		
Q306	Existe-t-il dans votre formation politique un texte spécifique aux femmes ?		
Q307	Si non, pourquoi ?		
Q308	Combien de femme avez-vous dans votre bureau politique national ?		
Q309	Votre formation politique dispose-t-elle d'un budget spécifique pour les activités des femmes ?		
Q310	Si oui, combien par an ? Si non, pourquoi ?		
Q311	Votre formation politique organise-t-elle des formations spécifiques à l'endroit des femmes ?		
Q312	Si oui combien de formation par année ?		
Q313	Avez-vous déjà lu la charte des partis politiques au Togo ?		
Q314	Voulez-vous me précisez d'autres choses importantes que j'aurais omises dans ce questionnaire?		

12. Tableaux et graphiques

Tableau 1.1 : Répartition des responsables enquêtés selon leur poste occupé au sein du parti

	Effectif	Pourcentage
Membres du bureau national	2	100%
Membres du bureau de la jeunesse	0	-
Aucun	0	-
Total	2	100%

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019

Tableau 1.2 : Répartition des jeunes enquêtés selon leur poste occupé au sein du parti

	Effectif	Pourcentage
Membres du bureau national	01	02,7%
Membres du bureau de la jeunesse	30	81,1%
Aucun	06	16,2%
Total	37	100%

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019

Tableau 1.3: Répartition des femmes enquêtées selon leur poste occupé au sein du parti

	Effectif	Pourcentage
Membres du bureau national	00	0%
Membres du bureau de la jeunesse	09	31%
Aucun	20	69%
Total	29	100%

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019

Tableau 1.4 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance du processus de sélection des responsables des jeunes et des femmes

	ELUS		NOMMES		NE SAIS PAS	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Jeunes	27	64%	13	31%	02	05%
Femmes	13	45%	05	17%	11	38%
Total	43	56%	21	26%	06	18%

Sources : Analyse du consultant sur la base des données de l'enquête/Avril 2019